

Date de dépôt : 14 novembre 2012

## Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Mme Prunella Carrard : Usine Sicli : quelle collaboration avec les communes ?

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 12 octobre 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*En juin 2012, l'Etat de Genève acquérait le bâtiment de l'Usine Sicli. Interviewés dans la Tribune de Genève du 22 janvier 2012<sup>1</sup>, les représentants des deux départements concernés, le DCTI, aujourd'hui DU, et le DIP exposaient la volonté du Conseil d'Etat d'en faire un lieu dévolu à la culture.*

*Ainsi, Joëlle Comé, directrice du Service cantonal de la culture, en charge du dossier, expliquait: «La halle du Sicli devrait être dévolue à l'architecture et au design. Ce ne sera pas un lieu de spectacle. Une commission d'experts a déjà livré son rapport aux magistrats. Dans quelques mois, nous pourrions lancer un appel à projets. Il devrait aussi y avoir un lieu nocturne dans le sous-sol, à vocation culturelle, avec des prix abordables.»*

*Pierre-Alain Girard, secrétaire général adjoint au DCTI, aujourd'hui DU, qui collabore avec Joëlle Comé: « Au cœur du PAV, le Sicli doit devenir un pôle culturel convivial, attractif, pluridisciplinaire et accessible à tous, dans l'esprit des Etats généraux de la nuit. Le Sicli, de par son architecture, a une très forte valeur patrimoniale que nous voulons mettre en valeur.»*

---

<sup>1</sup> TdG, 22 janvier 2012 : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/culturel-festif-sicli-promet-nuits-enflammees/story/10673590>

*Suite à ces déclarations, il fut surprenant d'apprendre, par la Tribune de Genève du 18 septembre 2012<sup>2</sup>, que l'Etat avait décidé de confier la gestion de l'Usine Sicli à la société Arfluvial SA, qui gère également le Bâtiment des Forces Motrices dont l'Etat est propriétaire.*

*Dès lors de nombreuses questions se posent, notamment concernant la collaboration avec les communes. En effet, dans la mesure où l'Usine Sicli se trouve au cœur du futur PAV, les communes concernées, soit Lancy, Carouge et la Ville de Genève, pourraient être intéressées à la mise sur pied d'un pôle culturel d'envergure.*

- 1. Lancy, Carouge et la Ville de Genève ont-elles été consultées et associées aux discussions sur l'avenir de l'Usine Sicli ?*
- 2. A-t-on envisagé que les communes puissent participer financièrement à la mise sur pied d'un projet culturel d'envergure, ce qui aurait pour effet de réduire les charges de l'Etat sur ce projet ?*

*Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.*

---

<sup>2</sup> TdG, 18 septembre 2012 : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/animation-lusine-sicli-confiee-societe-privee/story/30549384>

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Lancy, Carouge et la Ville de Genève n'ont pas été consultées ni associées aux discussions sur l'avenir de l'Usine Sicli.

Dans le contexte actuel des discussions entre Etat, Ville de Genève et communes concernant la répartition des tâches en lien avec le projet de loi sur la culture actuellement à l'étude du parlement, il n'est pas paru opportun de s'adresser de manière précipitée aux communes pour une participation au financement du fonctionnement de ce nouveau lieu. Ces dernières seront bien entendu contactées dès lors que les contours du projet culturel auront été précisés et leur apport financier sera bienvenu. A noter que les communes et la Ville de Genève sont d'ores et déjà partenaires, indirectement via les acteurs culturels souhaitant réaliser un projet à Sicli, ou directement par leur intérêt pour des manifestations qu'elles organisent elles-mêmes.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
Pierre-François UNGER